



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 mars 2012  
Français  
Original: anglais

---

## Conseil des droits de l'homme

### Dix-neuvième session

Point 1 de l'ordre du jour

### Questions d'organisation et de procédure

## **Note verbale datée du 1<sup>er</sup> mars 2012, adressée au secrétariat du Conseil des droits de l'homme par la Mission permanente de l'Ouganda auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève**

La Mission permanente de la République de l'Ouganda auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève présente ses compliments au secrétariat du Conseil des droits de l'homme et a l'honneur de se référer au vote sur le projet de résolution A/HRC/19/L.1/Rev.1 concernant les violations de plus en plus graves des droits de l'homme et la détérioration de la situation humanitaire en République arabe syrienne, qui a été adopté dans la matinée du 1<sup>er</sup> mars 2012.

La délégation ougandaise n'ayant pas reçu d'exemplaire préliminaire du projet susmentionné, elle n'a pas pu participer au vote. Elle tient néanmoins à informer le secrétariat du Conseil des droits de l'homme qu'elle a reçu pour instructions de ne pas voter sur ce texte et demande donc que son abstention soit consignée dans les documents officiels.

---